

- N° 137... PERSONNES INTERNÉES APRÈS JUGEMENT EN 1882 :—Réponse à adresse (Sénat) ; état donnant le nombre de personnes internées en 1882, dans les prisons et maisons de réforme sous le contrôle des diverses provinces, la nature de l'offense et la durée de la sentence. (*Pas imprimée.*)
- 138... G. B. BURLAND ET CIE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance au sujet de tout traité ou traités pour ouvrage de lithographie conclus entre G. B. Burland et Cie, de Montréal, et le gouvernement du Canada, faisant connaître quelles offres, s'il en est, ont été faites par d'autres personnes pour l'exécution de semblables travaux ; les noms et adresses de telles personnes, et l'échelle des prix qui ont servi de base à telles offres ; aussi, l'échelle des prix convenus entre le gouvernement et le dit G. B. Burland et Cie, ou toute autre personne. (*Pas imprimée.*)
- 139... HUGHES, D. J., JUGE :—Réponse à adresse ; copie de toutes pétitions portant accusation contre la conduite officielle de D. J. Hughes, juge de comté pour Elgin, et demandant une enquête à ce sujet. Aussi, copie du rapport ou jugement rendu à la suite d'une enquête antérieure faite sur la conduite du dit juge. (*Pas imprimée.*)
- 140... FILATURE DE COTON DE SAINTE-CROIX :—Réponse à ordre ; état indiquant la valeur des machines importées pour la filature de coton de Sainte-Croix, à Saint-Stephens, Nouveau-Brunswick, la date de l'importation, le montant des droits imposables sur ces machines, le montant payé, et le montant encore dû, et la garantie donnée pour son paiement ; et copie de toute correspondance à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- 140a... Réponse supplémentaire au n° 140. (*Pas imprimée.*)
- 141... BATIMENTS NAVIGUANT SUR LES LACS SUPÉRIEUR ET HURON :—Réponse à ordre ; état indiquant qu'ils bâtiments naviguant sur les lacs Supérieur et Huron ont été inspectés pendant la dernière saison de navigation, sous l'autorité du gouvernement, avec les noms des inspecteurs ; aussi, un état des navires perdus ou échoués sur ces lacs, dans les eaux canadiennes, indiquant les localités où les désastres sont arrivés, et le nombre de vies perdues dans chaque cas, pendant la saison de 1883. (*Pas imprimée.*)
- 142... REMORQUEURS ET DRAGUEURS DU GOUVERNEMENT, ETC. :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de remorqueurs et dragueurs à vapeur et de bettes achetés ou construits par le gouvernement, pendant l'année 1883, pour usage du Canada, et montrant où ils ont été construits, les noms des constructeurs et le coût de leur construction. (*Pas imprimée.*)
- 143... SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE À SAINT-JEAN, N.B. :—Réponse à ordre ; état donnant le montant du salaire ou de l'allocation donné à M. George Hutchinson, qui est chargé du service météorologique à Saint-Jean, N.-B., et le montant des frais encourus par M. R. J. Stupart, pour se rendre de Toronto à St-Jean, et des autres dépenses faites pour préparer et installer le bureau et les instruments. Aussi, copie de toutes instructions du département de la marine et des pêcheries au surintendant, à Toronto, concernant le changement des officiers à Saint-Jean et le déplacement de M. Gilbert Murdock, et de toute correspondance entre ce dernier et le surintendant, ou l'adjoint du surintendant du service météorologique à Toronto. Aussi, copie de toute pétition, mémoire ou autres documents au sujet du dit changement. (*Pas imprimée.*)
- 144... WATSON, T. C. :—Réponse à ordre ; état de tous les argents payés à T. Charles Watson par le gouvernement du Canada depuis 1881 ; indiquant aussi les services, s'il en est, rendus par le dit Watson. (*Pas imprimée.*)
- 145... ARBITRAGE DES LIMITES DE L'ONTARIO :—Correspondance concernant l'arbitrage des limites entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba.
- 146... STATIONS DE SAUVETAGE :—Réponse à ordre ; état indiquant la situation des stations de sauvetage du Canada, et donnant la description des bateaux de sauvetage, bâtiments, canons, porte-amarre et autres appareils de sauvetage à chaque station. Aussi, les noms et salaires des capitaines et le nombre d'hommes formant chaque équipage, les termes de l'engagement, les mois pendant lesquels les équipages sont liés par leur engagement. Aussi, copie des instructions et des règlements promulgués pour la gouverne des équipages de sauvetage, et copie des rapports des capitaines d'équipage et autres, sur le nombre de marins en péril, et le montant des biens sauvés par le service de sauvetage pendant l'année 1883. (*Distribution seulement*)